



VILLE DE MONTEBOURG
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 mars 2011

L'an deux mil onze, le 29 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de MONTEBOURG, dûment convoqué par Monsieur Le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses assemblées, sous la présidence de Monsieur MAUQUEST Jean-Pierre, Maire.

Présents : Mr MAUQUEST Jean-Pierre (Maire), Monsieur Bois Christophe, Madame Morin Louissette, Monsieur Lucas Fernand (adjoints au maire), Messieurs Mesnil Jacques, Lemeray Samuel, Madame Le Roy Véronique, Messieurs Lecoeur Michel, Bisson Lionel, Martine Didier, Lacotte Patrick, Pilet David , Barbanchon Jean-Pierre, Rousard Paul, Madame Poignant Françoise, Messieurs Hochet Jacques, Jouanne Eric, Lainé Gérard (conseillers municipaux).

Absents Excusés : Monsieur Giménez José, donne pouvoir à Monsieur Mesnil Jacques

Secrétaire de séance: Monsieur Lemeray Samuel

1- Informations et communications diverses.

Suite au décès de Madame Le Cacheux, épouse de Henri Le Cacheux Maire conseiller général de Montebourg, la commune présente toutes ces condoléances à sa famille. Madame Le Cacheux a été présidente du président club des aînés de Montebourg, membre de la Croix Rouge, présidente locale de l'ADMR et présidente départementale de l'ADMR. Ces derniers mois, contrainte par la maladie, elle dû se retirer et cesser les activités qu'elle occupait depuis de longues années.

Le 12 avril prochain aura lieu la cérémonie en mémoire des fusillés de l'abbaye. Cette année est particulière, puisque nous commémorerons le 70ème anniversaire.

D'autre part, le 16 et 17 avril, nous fêterons en Allemagne le 50ème anniversaire du rapprochement de Montebourg et Walheim.

Le 13 mai aura lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'ESAT situés sur la zone d'activités. Le lendemain est organisé une porte ouverte.

Le 17 juin aura lieu la fête de la musique

Le 19 juin sera commémoré la libération de Montebourg

Le 23 et 24 juillet aura lieu la fête Saint-Jacques et le traditionnel feu d'artifice.

Le 03 ; 04 et 05 février 2012 aura lieu la chandeleur.

Un programme de voirie est envisagé pour un montant de 150 000 €, réfection de la route du bois, chasse du Moulin, rue Sanson, place du petit marché, place Albert Pélerin

En cette année 2011, il est prévu la mise en éclairage public du rond -point et la refonte de l'éclairage de la place Albert Pèlerin, (changement des candélabres de bord de voie).

Il est réalisé des devis de réfection de toiture de bâtiments communaux, l'église et le bâtiment du service technique.

2- Appel d'offres, diagnostic, accessibilité de la voirie, lancement.

La loi du 11 février 2005 nous impose la mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments. Il serait utile de lancer une étude ou diagnostic. Cette dernière permettrait d'identifier les actions à engager et d'assurer le déplacement des personnes à mobilité réduite. Le conseil après en avoir délibéré accepte la proposition et décide de lancer un appel d'offres afin de recruter une société pour la réalisation du diagnostic.

3- Appel d'offres, maitrise d'œuvre, travaux voirie, rue des Juifs, lancement.

Depuis quelques années, la commune réalise des travaux de remise en état et en séparatif du réseau des eaux usées. D'autre part, lors de ces travaux la commune réalise la réfection de la voirie. Lors de l'élaboration du contrat de territoire, la commune a inscrit le projet de réfection du réseau de la rue des juifs et rues adjacentes, rue des Ormes.

Compte tenu de l'avancement du dossier, il y aurait lieu de recruter une maitrise d'œuvre afin de mener une réflexion sur la refonte de la rue des juifs et des rues adjacentes.

Le conseil donne un avis favorable à cette demande.

4- Rue des juifs, effacement des réseaux, devis

Le syndicat d'électrification Quettehou -Montebourg envisage l'effacement des réseaux de la rue des Juifs et des rues adjacentes. Un devis a été réalisé en deux parties. La tranche 1 pour un montant de 50 000 € et la tranche 2 pour un montant de 33 000 €, à charge de la commune.

Afin de mener au terme cette étude, il y a lieu que le conseil municipal accepte ces montants.

Le conseil en a délibéré et accepte les montants.

5- Appel d'offres, travaux salle du conseil municipal, lancement.

Compte tenu du mauvais état de la salle du conseil et des mariages, des travaux importants de remise en état doivent être envisagés. La commune étant considérée en personne morale et les travaux devant être réalisés dans un bâtiment public, le recours à maitrise d'œuvre est obligatoire.

Le conseil souhaite que lors des travaux la mise en place d'un ascenseur soit envisagée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de lancer un appel d'offres afin de recruter une maitrise d'œuvre pour mener une étude de remise en état de la salle et la mise en place d'un ascenseur.

6- PLU, numérisation, convention.

La préfecture propose que la commune dans le cadre de la révision de son PLU signe une convention afin de procéder à la numérisation de son document.

Compte tenu du peu d'information, le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande et charge Monsieur le Maire d'approfondir le sujet et de présenter à nouveau le dossier ultérieurement au conseil.

7- Rue du Mont-Castre, classement domaine public.

Les riverains de la rue du Mont-Castre souhaiteraient que cette rue soit incorporée dans le domaine public de la commune de Montebourg. Les travaux sont maintenant terminés et l'éclairage public fonctionne. Les espaces verts sont entretenus par convention entre la commune et l'ESAT.

Le conseil après en avoir délibéré accepte la proposition et charge Monsieur le Maire de signer les actes

8- Règlement du cimetière, et tarif des concessions, délibération.

Le conseil municipal par délibération a souhaité procéder à la refonte de son cimetière, d'informatiser les plans de ce dernier et d'implanter des caves-urnes permettant le choix de la crémation. Un groupe de travail des élus se sont réunis et ont rédigés divers documents afin d'assurer le bon fonctionnement du cimetière.

Un règlement du cimetière, un règlement de l'espace cinéraire ont été rédigés puis proposés au conseil municipal afin d'en délibérer. Le conseil donne un avis favorable aux règlements.

D'autre part, compte tenu des travaux réalisés, il y aurait lieu de revoir les tarifs des concessions et d'établir des tarifs pour les concessions caves-urnes. Le groupe d'élus propose des tarifs au conseil municipal qui accepte.

9- Affaires diverses

Monsieur le Maire n'a pas de dossier à présenter en affaires diverses

10-Interventions des conseillers municipaux

Il est demandé d'implanter une corbeille résidence de l'étoile, rue Verglais à proximité des écoles.

Il est remarqué que l'éclairage du stade du grand clos est souvent allumé alors que la nuit n'est pas encore tombée.

Il est demandé que la propreté des containers rue Sanson soit revue, en effet des bouteilles et déchets sont régulièrement déposés au pied de ces containers.

Il est demandé que le stationnement place de l'église soit réglementé.

Monsieur Le Maire indique qu'il est envisagé de réglementer le stationnement et d'interdire le stationnement des poids-lourds sur la place de l'église durant le week-end et la nuit. Des panneaux seront commandés et posés prochainement. Les arrêtés de police s'y rapportant seront pris lors de la pose

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 22 h30.

La secrétaire,
Samuel Lemeray

Le maire,
Jean-Pierre Mauguest

